

	<p>Commune de CRÉANCECY 21320 CRÉANCECY</p> <p>Tél:03.80.90.89.28 Fax : 03.80.90.89.71 e-mail : mairie.creancecy@orange.fr</p>	<h1>ARRETE DU MAIRE</h1>
---	--	--------------------------

POLICE DE CIRCULATION RUE ST LEGER HAMEAU DE BAUME - JUILLET 2017

Le Maire de la Commune de CREANCECY , VU

- Le Code de la Route,
- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La Loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
- L'Arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- L'Instruction Interministérielle relative à la signalisation routière – livre I – huitième partie – signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;
- La demande formulée Mme MAURICE Anaïs en date du 13 juillet 2017 relative aux travaux d'isolation des combles dans sa maison situé 33 Rue St Léger – hameau de Baume – 21320 Créancecy ;

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité publique de réglementer la circulation sur la rue St Léger du Hameau de Baume , pendant la durée des travaux mardi 18 juillet 2017 de 8h00 à 12h00;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

La police de circulation est mise en place comme suit mardi 18 juillet 2017 du 8h00 à 12h00 ;

- Rue St Léger – hameau de Baume, barrée devant la maison de Mme Maurice, située au numéro 33,
- déviation prévue par la rue du Centre ;

ARTICLE 2 : La Signalisation règlementaire sera mise en place par la commune de Créancecy ;

ARTICLE 3 : La commune de Créancecy affichera cet arrêté à chaque extrémité de la section concernée de la voie pendant toute la durée du chantier.

ARTICLE 4 : Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté :

- Mme Maurice Anaïs,
- Monsieur le responsable du Conseil Départemental de la Côte d'Or, Agence territoriale de l'Auxois Morvan
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Pouilly-en-Auxois,

Je certifie le caractère exécutoire du présent arrêté, affiché aux emplacements officiels.

Fait à Créancecy, le 13 juillet 2017
Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT